

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 23
Date de convocation : 12 janvier 2019
Date d'affichage : 12 janvier 2019

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Katiana REBEL – Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Élisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHET – Sandra MEUNIER – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Fabien VALLÉE
Pierre GOULLIEUX a donné pouvoir à Amandine FARGET
Isabelle LECLERCQ a donné pouvoir à Arnaud MEYNADIER

Absents : Carole GUILLOT

Secrétaire de séance : Katiana REBEL

2019-002 : ADHESION AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC "ID77"

Vu la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit et notamment ses articles 98 à 122 ;

Vu le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif au groupement d'intérêt public ;

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public "ID77" adoptée par son assemblée du 3 décembre 2018

Le Département de Seine-et-Marne a constitué avec ses organismes associés intervenant en matière d'ingénierie territoriale un Groupement d'Intérêt Public (GIP) de coordination régi par les dispositions des articles 98 et 122 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit "ID77"

Ce groupement a ainsi été pensé comme un interlocuteur unique devant faciliter l'accès des communes et groupements de collectivités seine-et-marnais aux compétences et ressources disponibles en matière d'ingénierie, ainsi qu'il ressort de sa convention constitutive.

Monsieur le Maire propose :

- **D'adhérer** au Groupement d'Intérêt Public "ID77"
- **D'approuver** la convention constitutive, sous réserve de son approbation par le Préfet du Département
- **D'autoriser** son exécutif à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le groupement d'intérêt public
- **De désigner** un représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP "ID77"

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité

ADHÈRE au Groupement d'Intérêt Public "ID77"

APPROUVE la convention constitutive sous réserve de son approbation par le Préfet du Département

AUTORISE son exécutif à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le Groupement d'Intérêt Public

DÉSIGNE Fabien VALLÉE comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP "ID77"

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 21 janvier 2019
Le Maire,
Fabien VALLEE

Envoyé en préfecture le 22/01/2019
Reçu en préfecture le 22/01/2019
Affiché le 
ID : 077-217702380-20190122-2019002-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
JOUARRE**

**DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE
DU 18 JANVIER 2019**

